

PLAN DE COURS
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC 9002 **Groupe :** 20
Titre : Théories et débats II : Sociologie de la citoyenneté
Session : Hiver 2023 9:30 - 12:30 hres
Enseignant : Frédéric Guillaume Dufour
Téléphone : (514) 987-3000 poste 7015
Bureau : A-5310
Heures de bureau : lundi 13h-15h; mardi 9h00-11h00
Courriel : dufour.frederick_guillaume@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Les étudiants (es) doivent se procurer leur adresse normalisée de l'UQAM.

Étapes à suivre :

1. Aller au <http://www.info-courrier.uqam.ca>
2. Sélectionner « Code d'accès »
3. Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription
4. Vous pouvez consulter vos messages directement à l'adresse suivante :
<http://www.courrier.uqam.ca>

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située en face du local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

Local : A-5175

Descriptif

La citoyenneté a émergé comme objet de la discipline sociologique essentiellement depuis la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Certes, la problématique de la mise en place d'une religion civique, qui devait combler le vide laissé par la sécularisation, était déjà centrale chez Émile Durkheim. Cependant, c'est surtout au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que la question de la citoyenneté, de la société civile et des droits et libertés permettant une pratique substantielle de la citoyenneté a commencé à être l'objet de la sociologie politique. Des travaux de T.H. Marshall à ceux de Engin F. Isin, Seyla Benhabib ou Jeffrey Alexander, en passant par ceux de Charles Tilly, la sociologie a contribué à problématiser cet objet si complexe. Ce séminaire reviendra dans un premier temps sur l'historique du traitement de la citoyenneté en sociologie politique. Il reviendra dans un deuxième temps sur les thèmes classiques et plus contemporains abordés en sociologie de la citoyenneté. Enfin, il abordera dans une perspective comparative le développement, les transformations et les enjeux contemporains liés à la citoyenneté au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Les différents régimes de citoyenneté et leur développement inégal en fonction des classes sociales, du genre et de l'ethnicité seront notamment abordés à travers ce séminaire.

Calendrier des séances

Semaine 1. 10 janvier. Présentation du plan de cours

Semaine 2. 17 janvier. Émergence des nationalismes et de la citoyenneté moderne I.

Birnbaum, P. (2006). Chapitre 3. Les théories sociologiques face au nationalisme, dans Dieckhoff, A. et C. Jaffrelot (dirs.) *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Les presses de science po, p. 131-166.

Manin, B. « Une aristocratie démocratique », *Principes du gouvernement représentatif. Nouvelle édition*, Paris, Champ, p. 171-205.

Janoski, T. et B. Gran, (2002). Political Citizenship : Foundations of Rights, dans E.F. Isin et B.S. Turner, *Handbook of Citizenship Studies*, Londres, Sage Publications, p. 13-52.

Semaine 3. 24 janvier. Émergence des nationalismes et de la citoyenneté moderne II.

B. Manin, « Métamorphoses du gouvernement représentatif », *Principes du gouvernement représentatif. Nouvelle édition*, Paris, Champs, 2019.

Labelle, M. « L'État québécois et le racisme », *Racisme et antiracisme au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 51-92.

Savoie, D. J. « Comprendre les origines de la démocratie canadienne », *La démocratie au Canada. L'effritement de nos institutions*, Montréal, McGill/Queens, 2019.

Semaine 4. 31 janvier. Citoyenneté des femmes au Québec et citoyenneté sexuelle

Séance conjointe avec le cours SOC201B

Dumont, M. et L. Toupin, « Introduction », (différentes autrices) « Réappropriation de son corps, de sa reproduction et de sa santé », *La pensée féministe au Québec*, Les éditions du Remue-ménage, p. 19-34; 526-545.

Weeks, J. "The Sexual Citizen", *Theory, Culture and Society*, vol. 15, no. 3-4, p. 35-52.

Semaine 5. 7 février. Prof. Louise Vandelac, Écologie, citoyenneté et limites planétaires.

Armstrong McKay, D. I., Staal, A., Abrams, J. F., Winkelmann, R., Sakschewski, B., Loriani, S., Fetzer, I., Cornell, S. E., Rockström, J. et Lenton, T. M. (2022). Exceeding 1.5°C global warming could trigger multiple climate tipping points. *Science*, 377(6611), eabn7950.

<https://doi.org/10.1126/science.abn7950>

Rockström, J., Gupta, J., Lenton, T. M., Qin, D., Lade, S. J., Abrams, J. F., Jacobson, L., Rocha, J. C., Zimm, C., Bai, X., Bala, G., Bringezu, S., Broadgate, W., Bunn, S. E., DeClerck, F., Ebi, K. L., Gong, P., Gordon, C., Kanie, N., ... Winkelmann, R. (2021). Identifying a Safe and Just Corridor for People and the Planet. *Earth's Future*, 9(4). <https://doi.org/10.1029/2020EF001866>

Lévy, Jacques, « Vers une écologie progressiste », revue AOC, 22 novembre 2022, <https://aoc.media/analyse/2022/11/27/vers-une-ecologie-progressiste/>

Semaine 6. 14 février. Enjeux philosophiques autour de la citoyenneté moderne

Thomas Christiano, "Disagreement and the Justification of Democracy", in S. Wall. (éd.). *The Cambridge Companion to Liberalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

Linda M. G. Zerilli, Feminist critiques of Liberalism, in S. Wall. (éd.). *The Cambridge Companion to Liberalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

Hannah Arendt, « Nous réfugiés », « Il n'y a qu'un seul droit de l'homme », *Il n'y a qu'un seul droit de l'homme*, Paris, Payot.

Semaine 7. 21 février. Enjeux autour des citoyennetés et identités autochtones et québécoises au Québec

Conférencière invitée : Leila Inksetter

Durand, C. et al. (2012). Quelles statistiques pour analyser les inégalités? Le cas des Premières nations du Québec, *Sociologies* [En ligne], p. 1-16.

Delage, D. et J.P. Warren, « Chapitres 6 et 7 », *Le piège de la liberté*, Montréal, Éditions, Boréal, 2017, p. 289-.

Semaine de lecture. 28 février.

Semaine 9. 7 mars. Professeure Louise Vandelac

Environnement, citoyenneté, sciences et technosciences : approches, enjeux et perspectives

« L'orientation de la recherche avec les citoyens ». Jacques Testart, Colloques sciences citoyennes. *Pour une recherche scientifique responsable*, EHESS, 13 sept. 2018, mis sur moodle et voir aussi <https://sciencescitoyennes.org/un-nouveau-dispositif-de-soutien-a-la-recherche-participative-co3/#more-91679>

Didier Holleaux et Jean-Marc Jancovici, « Débat sur les voies de la transition énergétique », *Le journal de l'école de Paris du management*, no 47 ID : [10670/1.do9bvq](https://doi.org/10.1067/1.do9bvq)

Déclaration des droits de l'humanité et des générations futures site : <https://ddhu.org/> et Déclaration <https://ddhu.org/la-declaration/>

Semaine 10. 14 mars. Prof. Louise Vandelac **écologie et sciences citoyennes: approches et impacts**

« Soutenir la justice épistémique au cœur de la recherche collaborative sur des questions socio-écologiques vives ». L. Brière, M-È Marleau I. Orellana, M. Chatelain, G. Moreau et M Prud'homme *Éducation relative à l'environnement*, Vol17-2/2022. <https://journals.openedition.org/ere/8668>

Des sciences citoyennes pour le développement durable, Marie-Lise Sabrié and Raphaële Nisin et Marie-Ève Miguères, *La lettre de l'OCIM* 178-2018 pp 26-31 <https://journals.openedition.org/ocim/2676>

Préface de Louise Vandelac (Pr. UQAM) de l'ouvrage *Le BAPE devant les citoyens* de Me Jean Baril, Presses de l'Université Laval, Québec 2006, 187 p. mis sur moodle.

Semaine 11. 21 mars. Colonialisme tardif et formations étatiques en Afrique

M. Mamdani, « Introduction : Penser l'impasse de l'Afrique », « Le despotisme décentralisé », « Le gouvernement indirect », *Citoyen et sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Paris, Éditions Karthala. 2004, p. 13-156.

Semaine 12. 28 mars. Citoyenneté et nouveaux enjeux du numérique

Conférencière invitée : Deborah Leitao professeure au département de sociologie

Semaine 13. 4 avril. Société civile et citoyenneté dans la sociologie de Jeffrey Alexander

Conférencier invité : Jean-François Côté professeur au département de sociologie et auteur de La sociologie culturelle de Jeffrey Alexander, paru aux presses de l'Université Laval.

Côté, J.F. « Extraits » *La sociologie culturelle de Jeffrey Alexander*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2022.

Semaine 14. 11 avril. Le national-populisme: une nouvelle configuration sociale?

Kroneberg, C. et A. Wimmer. (2012). Struggling over the Boundaries of Belonging: A Formal Model of Nation Building, Ethnic Closure, and Populism, *American Journal of Sociology*, 118, 1, p. 176-230.

Brubaker, R. (2017). Between Nationalism and Civilizationism: the European Populist Moment in Comparative Perspective, *Ethnic and Racial Studies*, 40, 8, p, 1191-1226.

Mudde, C. 2010. The Populist Radical Right: A Pathological Normalcy, *West European Politics*, 33, 6, p. 1167-1186.

Joppke, C. (2007). Transformation of Citizenship: Status, Rights, Identity, *Citizenship Studies*, 11, 1, p. 37-48.

Semaine 15. 18 avril. Semaine des exposés

American Sociological Review	Journal of Historical Sociology
American Journal of Sociology	Journal of Race and Class
British Journal of Sociology	Nations and Nationalism
Cahiers de recherche sociologique	Pattern of Prejudices
Cambridge Review of International Affairs	Politique et société
Comparative Politics	Revue canadienne de sociologie
Comparative Studies in History and Society	Revue internationale de politique comparée
Economy and Society	Social Science History
Ethnic and Racial Studies	Sociologie et société
Ethnicities	Theory and Society
European Journal of International Relations	The Sociological Review
Histoire sociale	VertigO, sciences de l'environnement
History of Political Thought	

MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le cours comporte cinq modalités d'évaluation :

- un plan de travail de session
- un travail de session
- une présentation des lectures
- un exposé oral sur le travail de session
- la participation.

1 – Plan du travail de session 10%

Échéance : À remettre le 21 février.

Longueur : 2 pages + bibliographie

- Identifiez une problématique en lien avec le cours.
- Identifiez les principaux enjeux conceptuels et empiriques liés à la problématique en les liant aux lectures du cours.
- Présentez un plan de l'argument qui sera présenté dans le travail.
- Contextualisez les lectures du cours utilisées dans le cadre du travail.
- Présentez une bibliographie préliminaire.

2- Travail de session 40%

Échéance : À remettre le 25 avril

Longueur : 4500-5500 mots (bibliographie non incluse).

Consignes

- Identifiez une problématique claire et succincte qui tienne compte de la longueur requise.
- Le travail peut porter sur un cas empirique ou sur la comparaison entre deux cas empiriques, mais il doit soulever un enjeu théorique abordé dans le cours.
- Les études comparatives peuvent porter soit sur deux provinces canadiennes
- Présentez la problématique au début du texte et indiquez rapidement les étapes et les arguments à travers lesquels elle sera approfondie (un plan de l'argument).
- Développez la présentation du cas en décomposant et présentant clairement vos arguments (développement).
- Accordez une attention particulière à la définition des concepts.
- Présentez une conclusion qui effectue un retour sur la problématique de départ.
- Présentez une bibliographie des principaux ouvrages liés au cas en question.

3 - Un exposé oral portant sur le travail final 15%

Échéance : 4 avril ou 18 avril

Durée : 15 minutes

Consignes : L'exposé présente le travail de session : sa problématique, les différentes positions sur l'objet, son importance sociopolitique, l'hypothèse de départ, les résultats de la recherche. Il est important de respecter le délai de 15 minutes. L'exposé est un exercice qui se doit d'être succinct, synthétique et, dans la mesure du possible, accrocheur.

4 - Présentation et animation de la discussion entourant les lectures d'une semaine 15%

La présentation des lectures et l'animation de la discussion vise à favoriser une compréhension partagée des enjeux, problématiques, concepts et arguments des textes. La présentation des textes ne consiste pas en un résumé en détails de ceux-ci. Elle doit être succincte et situer un texte dans un ensemble de débats : elle doit présenter la thèse et les concepts du texte. La présentation doit soulever des questions et les soumettre à la discussion. Le rôle de l'animateur ou de l'animatrice est également de s'assurer que les interventions et la discussion portent sur les textes. La présentation doit porter sur au moins deux textes de la semaine et inclure soit le texte théorique, soit l'étude de cas. La personne responsable d'une semaine doit aviser ses collègues une semaine à l'avance des textes sur lesquels portera son exposé.

La présentation des textes ne doit pas dépasser 20 minutes.

5 – Participation 20%

La présence de l'étudiant-e à chacun des séminaires est requise. Les absences devront être justifiées.

Une bonne participation implique davantage que la présence en classe. Elle contribue à la création d'un climat intellectuel rigoureux, respectueux et ouvert en classe. Un-e bon-ne participant-e intervient régulièrement dans la discussion; il ou elle favorise la participation des autres; et, il ou elle respecte l'esprit de la discussion (son fil conducteur). Une bonne participation doit également porter sur les textes discutés et non sur le mémoire de chacun et chacune.

Échéance : La participation est évaluée en tout temps. Une note non définitive sera indiquée sur le logiciel résultat après la séance du 25 février. La note définitive sera attribuée après la séance du 8 avril.

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant:

- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQÀM | **Faculté des sciences humaines**